

# LE

Bulletin d'informations sociales

# JOURNAL

**CARITAS** Valais  
Wallis



## | DÉPASSER LA VIOLENCE

**Caritas Valais offre un soutien ciblé et professionnel aux auteurs de violences domestiques. Cette prise en charge, unique en Valais, vise à suivre les hommes et les femmes qui usent de violences au sein du couple ou de la famille, mais aussi à aider ceux et celles qui craignent de passer à l'acte. Caritas Valais dispense**

**cette prestation, baptisée Alternative-Violence, sur mandat du canton du Valais par son Office cantonal de l'égalité et de la famille, depuis 2018 en Valais romand et le 1er janvier 2022 dans le Haut-Valais. En 2022, 108 personnes ont eu recours à ce service sur l'ensemble du canton.**

## EN PARLER POUR CHANGER

**Les violences domestiques, ce ne sont pas que les coups et la violence physique. Ce sont aussi des mots et des comportements répétés qui créent un sentiment de peur : les humiliations, les menaces, l'interdiction de voir ses proches sont considérées comme de la violence psychologique. On parle de violence économique lorsqu'on s'approprie l'argent de sa ou de son partenaire sans son accord, de violence sexuelle lorsqu'on contraint l'autre à des actes sexuels non consentis.**

Toutes les classes d'âges et les milieux sociaux sont concernés par ce phénomène qui survient généralement au sein de la famille et du ménage, mais qui peut aussi toucher des personnes dans une relation passée. En 2021 en Valais, 795 infractions liées à des violences domestiques ont été enregistrées, dont 9 avec mise en danger de la vie. La police est intervenue à 341 reprises.

La loi, adoptée par le Grand Conseil en 2015 et entrée en vigueur en 2017, vise à protéger les victimes, mais aussi à soutenir des mesures destinées à l'accompagnement des auteurs de violence. Ce deuxième volet a donné naissance à la prestation Alternative-Violence dispensée depuis 2018 par Caritas Valais en Valais romand, sur mandat de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille.

L'objectif est d'offrir un suivi socio-thérapeutique sur une base volontaire aux auteurs de violences domestiques dans le but de réduire les récidives. Mais Caritas Valais assure également l'entretien obligatoire avec toute personne expulsée par la police de son domicile en raison de violences domestiques. La responsable d'Alternative-Violence pour le Valais romand, Sophie Pasquier, nous en dit davantage sur cette prise en charge unique en son genre dans notre canton.

### Sophie Pasquier, qui sont les personnes qui viennent chez vous ?

Il s'agit plutôt de types de situation que de profils. Soit il s'agit de situations de violence avec emprise et manipulation, soit l'auteur est passé à l'acte. En termes de profils, les auteurs de violences domestiques souffrent souvent d'un manque de capacité à prendre du recul sur eux-mêmes, à gérer leurs émotions et leurs frustrations. Lorsqu'ils viennent en consultation, ils sont majoritairement angoissés et dépassés par la situation. Pour les personnes qui ont été expulsées de leur domicile par la police, il s'agit aussi d'envisager leur retour, ce qui est très anxiogène.



### Quelles violences domestiques sont les plus fréquentes ?

Les formes de violence sont très variées. Mais en particulier les violences verbales, psychologiques et physiques sont présentes et cumulées. Ensuite, il y a plus rarement des violences économiques. Les violences sexuelles existent, mais elles sont plus difficiles à évaluer.

### Quelles sont les causes de ces violences ?

Les parcours de vie, souvent traumatiques, le manque d'affection ou de reconnaissance, une mauvaise gestion des émotions...

### Que pouvez-vous apporter aux auteurs de violence ?

Chez nous, ils vont trouver une écoute non-jugeante et une compréhension du processus de la violence qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Il y a un parcours qui fait que l'on devient violent, sur lequel nous pouvons travailler. Il y a donc de l'espoir à la clé. Ils trouveront aussi une reconnaissance du fait qu'ils puissent se sentir mal et coupables. Ils doivent toutefois impérativement prendre conscience du fait que leur attitude est inexcusable et admettre leur responsabilité. Sinon, il est impossible de commencer un travail.

### Justement, dans quel état d'esprit les auteurs de violence viennent-ils chez vous ?

Certaines personnes sont très remontées, d'autres sont demandeuses d'aide, mais n'ont pas les compétences pour entreprendre la démarche. Ils sont en état de choc

## EN CHIFFRES

### 795

infractions liées aux violences domestiques en Valais en 2021

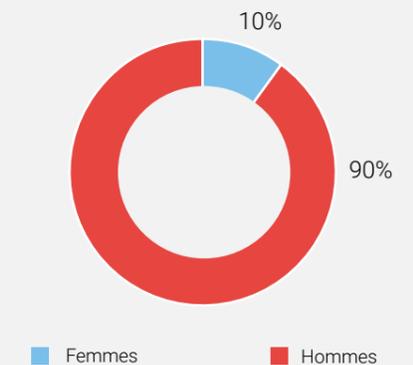
### 108

personnes ont eu recours à la prestation Alternative-Violence en 2022

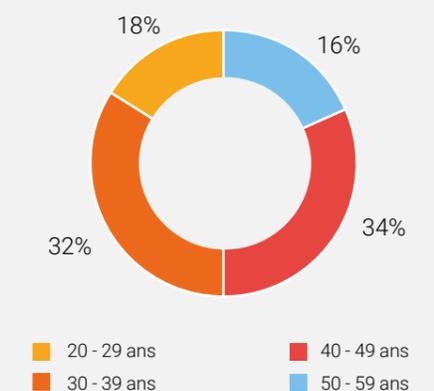
### 333

entretiens ont été dispensés en 2022

### Auteurs de violences domestiques



### Âge des auteurs



par rapport à ce qu'ils ont fait. En général, je reçois surtout des personnes qui doivent avoir un entretien obligatoire suite à une expulsion du domicile.

### Comment se déroule une consultation ?

Lors du premier entretien, nous reprenons ensemble les éléments légaux, ce qui a été hors la loi, puis on essaie d'aller ensemble vers une prise de conscience de la responsabilité dans l'acte de violence. Au fur et à mesure de la prise en charge, on tente de comprendre le processus qui a conduit à cette situation. On décrypte aussi les processus psychologique, affectif et corporel pour arriver à déterminer quand la personne arrive au point de rupture. Et surtout, nous mettons en place des stratégies d'évitement.

### Que doit faire une personne pour venir consulter ?

Les personnes qui souhaitent bénéficier d'un entretien de conseil peuvent nous contacter directement par téléphone au numéro 027 322 99 86 ou par mail à l'adresse [alternative-violence@caritas-valais.ch](mailto:alternative-violence@caritas-valais.ch). Les proches qui observent des situations ou qui souhaitent se renseigner sur le thème de la violence domestique peuvent également nous contacter. La première consultation est gratuite, les suivantes coûtent Fr. 20.-.

**Sophie Pasquier**  
Formation en psychologie,  
psycho-traumatologie  
CAS en psychologie forensique



## 3 QUESTIONS À STÉPHANIE REICHENBACH, JURISTE AU SEIN DE L'OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

### 1- Quel est le rôle de Caritas Valais dans la lutte contre les violences domestiques ?

L'équipe d'Alternative-Violence/Gewaltberatung fait partie du réseau cantonal de lutte contre les violences domestiques. Caritas Valais offre une consultation harmonisée dans le Valais romand et le Haut-Valais.

### 2- Comment la prestation évolue-t-elle ?

Chaque année, davantage de personnes choisissent de solliciter cette aide. Des modes de collaboration se sont également développés avec les autorités judiciaires, notamment le Tribunal des mineurs, le Service de l'application des peines et mesures (SAPEM) ou les APEA. L'équipe participe aussi à former les milieux professionnels concernés.

### 3- Quels sont les atouts de Caritas Valais pour cette prise en charge ?

Il fallait une structure solide, si possible active dans tout le canton et dans les deux langues. Caritas Valais offre ces avantages et avait déjà l'expérience de mandats du canton, notamment en termes d'aide au désendettement. L'OCEF se réjouit de pouvoir poursuivre le mandat avec Caritas Valais.

**Stéphanie Reichenbach**  
Juriste au sein de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille



**Edition :** Caritas Valais-Wallis – Alexandre Antonin | **Rédaction :** Danièle Bovier  
**Conception graphique :** Boomerang Marketing | **Impression :** Imprimerie Schmid

Caritas Valais propose des prestations pour venir en aide aux personnes en détresse, et notamment aux familles, qui résident en Valais. L'association possède également une importante boutique de seconde main à Sion.

**CARITAS** Valais  
Wallis

### SOUTENIR NOTRE ACTION

- Faire un don sur : [www.caritas-valais.ch](http://www.caritas-valais.ch)
- CCP 19-282-0
- IBAN CH73 0900 0000 1900 0282 0

### Faites un don avec twint



1. Scannez le QR avec l'app Twint
2. Confirmez le montant et le don

### Siège de Caritas Valais

Rue de Loèche 19  
1950 Sion  
027 323 35 02

### Boutique de Sion

Lundi au vendredi  
08h30 à 12h00 - 13h15 à 17h30  
Samedi  
09h00 à 13h00



### Antenne de Brig

SCHULDENBERATUNG  
Viktoriastrasse 15  
3900 Brig  
027 927 60 06

GEWALTBERATUNG  
Matzenweg 2  
3900 Brig  
027 924 88 02

### Antenne de Monthey

Avenue de l'Industrie 14  
1870 Monthey  
027 323 35 02